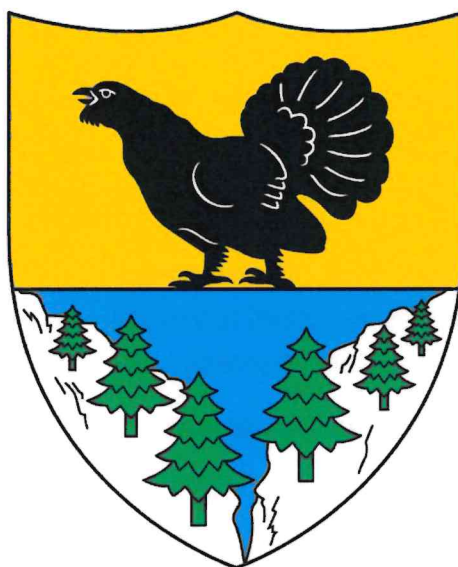


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE EXTRAORDINAIRE
DU 5 NOVEMBRE 2024**



La présidente ouvre la séance à 19h36 en accueillant les membres du Conseil général et du Conseil communal. Elle rappelle que les orateurs doivent annoncer leur nom lors des prises de parole. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 3 octobre 2024.
3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal :
 - 3.1. Deux demandes de crédit d'étude pour des travaux d'ingénierie. Rapport à l'appui :
 - 3.1.1. CHF 120'000.00 pour l'adduction du Grand Chaumont.
 - 3.1.2. CHF 235'000.00 pour la mise à niveau du réseau d'eau du village.
 - 3.2. Rapport d'information concernant l'arrêt de bus de Lordel.
4. Etat d'avancement des travaux préparatoires de Laténa.
5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
7. Informations des commissions du Conseil général.
8. Informations des membres du Conseil communal.
9. Questions des membres du Conseil général.

La présidente demande s'il y a des remarques.

Christophe Aubert

Il y a une coquille dans la date au point 2 : ce n'est pas le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024, mais le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024.

1. Appel

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo ;

Vice-Président : M. Thierry Adatte ;

Secrétaire : M. Michel Vesco ;

Membres : M. Cédric Abplanalp ;

M. Gilles Christen ;

M. Pierre-André Geiser ;

M. Jonathan Pingeon ;

M. Michele Migliore ;

M. Bernard Monnet ;

Mme Maryline Sunier ; absente



Conseil communal :

Président : M. Christophe Aubert

Secrétaire : Mme Nadège Grivel

Vice-secrétaire : Mme Vanessa Renfer

Membre : M. Claude Borel, arrivera avec du retard

Administration :

Mme Laura Richard, administratrice

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative

La présidente remercie le secrétaire pour son appel.

2. Approbation du procès-verbal du 3 octobre 2024

Vanessa Renfer

Nous vous faisons une proposition pour ces deux derniers PV : puisque vous avez reçu celui du 3 octobre cet après-midi, et qu'il n'y a plus de séance du Conseil général pour valider celui de ce soir, nous vous proposons de valider les deux PV par voie de circulation. Une fois que tout le monde aura eu le temps de les lire – dans un délai raisonnable – nous apporterons les corrections éventuelles et ils pourront être signés. Cette proposition vous convient-elle ? Nous ne pourrions pas demander au premier Conseil général de Laténa en 2025 de valider le PV d'Enges.

Le Conseil général accepte à l'unanimité la proposition de Mme Renfer et laisse donc ce point en suspens.

3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal

3.1 : Deux demandes de crédit d'étude pour des travaux d'ingénierie

Etant donné qu'un seul rapport traite des deux demandes de crédit, la présidente soumet au vote l'entrée en matière sur les deux objets. **Le Conseil général accepte l'entrée en matière.**

Christophe Aubert

Vous avez reçu un rapport concernant deux emprunts pour des crédits d'étude, pour l'adduction du Grand Chaumont et le renforcement de notre réseau d'eau.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises des CHF 120'000.00 qui concernent les travaux qui découlent de l'adduction du Grand Chaumont, avec la création du réservoir intermédiaire qui viendra au-dessus du village.

Le deuxième crédit demandé, d'un montant de CHF 235'000.00, concerne le renforcement de toute l'infrastructure secondaire propre à notre réseau.

Concernant le premier crédit, la pré-étude a été prise en charge par la Ville de Neuchâtel, car ce projet est étroitement lié à la Ville. Le montant de CHF 120'000.00, selon les normes SIA,



correspond à un certain pourcentage selon estimation des coûts du réservoir et de la conduite qui montera depuis le réservoir de Frochaux jusqu'au réservoir en dessus du village.

[Ndlr : M. Aubert donne des explications en désignant un plan]

Le réservoir intermédiaire en dessus du village se trouve à environ 930 m, ceci pour une bonne raison : il faut que l'on puisse alimenter notre réservoir actuel en gravitaire, pallier le manque que nous avons actuellement, et assurer la défense incendie pour les nouvelles constructions. Le fait d'avoir un système gravitaire permet, en cas de coupure de courant, d'avoir toujours une pression suffisante.

Les premiers CHF 120'000.00 concernent donc le départ depuis le réservoir de l'Essert et l'amenée d'eau. La conduite alimentant la zone de Neuchâtel avec Pré-Girard et Chaumont, un pourcentage du montant de ces travaux incombera à la Commune d'Enges. L'intégralité du réservoir en dessus du village sera pour notre commune. Ces CHF 120'000.00 concernent donc ce tronçon-là.

Concernant les CHF 235'000.00, pour replacer le contexte : tout le monde ici est bien conscient des problèmes d'eau que nous avons depuis plusieurs années au Brisecou, avec le manque de pression.

L'alimentation du Brisecou ne se fait que par une seule conduite au centre du village. Avec les travaux réalisés au centre du village, nous avons pu remettre à niveau, redimensionner cette conduite, mettre à neuf jusqu'au départ, depuis le début de la parcelle des Clos en direction du Brisecou. Par contre, cela ne pallie pas le problème de pression et le problème de redondance, donc le couplage en étoile du Brisecou.

Nous avons donc fait un projet comportant plusieurs étapes. Une première étape consiste à partir depuis le réservoir intermédiaire en dessus du village, de réalimenter notre réservoir existant au Rafour en gravitaire. Ce premier tracé a été estimé.

Un tracé part en direction du nord du Brisecou : c'est une estimation sur le couplage pour boucler le village. [Ndlr : M. Aubert décrit le cheminement des conduites sur le plan] On crée donc vraiment un bouclage. Cela veut dire que si l'on a des cassures de conduites, on peut toujours fermer des vannes, des secteurs, et continuer d'alimenter notre village, ce que l'on ne peut pas faire actuellement. Cela dit, nous avons pensé un petit peu plus loin, puisque l'amenée d'eau de Neuchâtel permet de pérenniser l'eau pour le village. C'est une solution « à vie », si j'ose dire.

Nous nous sommes dit que c'était quand même logique de s'intéresser à remonter cette eau pour nos habitants du haut, entre autres ceux des maisons isolées.

Nous avons aussi fait cela dans l'idée de pérenniser l'eau qui vient sur le Plateau, car, quand nous avons commencé les tractations avec la Ville de Neuchâtel, les communes du Plateau n'était pas intéressées, la Commune de Lignières n'était pas intéressée non plus. Indépendamment de cela, c'était quand même assez intelligent au moins d'étudier ce bouclage pour amener l'eau sur le haut de notre village, et de pouvoir aussi « assurer » l'eau pour le Plateau, indépendamment de ce qu'il adviendrait à futur.

Deux versions sont donc en étude. La première est de partir depuis le réservoir intermédiaire, de remonter sur le SEPLE, aux environs des Prés d'Enges.

Une deuxième version est de partir depuis le réservoir du Rafour, puis de partir soit sur une conduite existante en dessous du collège, sur le chemin qui va à Grange Vallier, soit sur une conduite existante qui est à la hauteur de la Métairie de Cressier.

Ce sont donc plusieurs versions qui ont été étudiées. Cela se fait par drone, on calcule les dénivelés, etc. Parmi les versions étudiées, le bureau d'ingénieurs a retenu les versions les plus chères...



On ne va pas faire le *remake* de la séance précédente, mais on part sur de la fonte, il faut faire les fouilles, etc. J'avais quand même demandé que l'on fasse une prochaine étude par tranchée, avec la pose de tuyaux en PE, qui, pour ce genre de problématique, sont largement suffisants et à moindre coût.

Par contre, pour la demande de crédit d'étude, c'est clair qu'il y a un pourcentage d'une enveloppe maximale, laquelle, si tout va bien, est censée assurer normalement les travaux les plus chers. On ne sait pas ce que cela donnera, mais c'est la théorie.

Par rapport au bouclage du Brisecou et à la pression, physiquement, le problème que nous avons est la différence de niveau entre le départ du réservoir du Rafour et la maison la plus haute au Brisecou. Dans cette problématique, le bureau a étudié la possibilité de mettre des anti-retours sur les deux conduites, avec éventuellement une mesure au Rafour pour remonter la pression dans des endroits bien ciblés et pouvoir assurer la pression au Brisecou.

C'est à peu près l'approche que nous avons prévue. Nous avons parlé de la pression, des nouvelles constructions. Il faut rappeler que tous les nouveaux projets de construction, les permis d'habitation, sont soumis à une amélioration non négociable du réseau d'eau et de la défense incendie, qui passent par une série d'étapes de transformation.

Je crois avoir à peu près fait le tour. Je pense qu'il faut ouvrir le débat et répondre aux questions.

3.1.1 : CHF 120'000.00 pour l'adduction du Grand Chaumont

3.1.2 : CHF 235'000.00 pour la mise à niveaux du réseau d'eau du village

Thierry Adatte

A quoi sert la pré-étude par rapport à l'étude ?

Christophe Aubert

Il y a chaque fois des pré-études pour savoir combien cela va coûter, ce que l'on doit demander comme investissement, et afin d'avoir une première estimation de tracés, de coûts, etc. Il y a ensuite l'étude officielle, avec des diamètres bien définis, des distances, etc., et avec une offre beaucoup plus précise.

Thierry Adatte

C'est donc un premier devis. Je trouve cela un peu bizarre...

Vanessa Renfer

Nous-mêmes ne sommes pas capables de préparer une demande de crédit. Sur quoi nous baserions-nous pour faire cette demande de crédit ? Nous devrions estimer à la louche le nombre de kilomètres de tuyaux.

Thierry Adatte

Oui, mais de toute façon, nous avons deux demandes de crédit. Je ne sais donc pas ce que ça change...

Gilles Christen

Je reviens sur le bouclage du Brisecou. Sur le plan que nous avons sous les yeux tout à l'heure, une partie du tracé était en noir et une autre partie était en rouge. Celui qui part du village et qui monte sur le réservoir est en noir, celui qui redescend sur le Brisecou par le Poirier est en rouge.



Christophe Aubert

Un des tracés est l'existant. Celui qui part depuis le réservoir et qui descend sur le village est existant. Quand on a fait les travaux au centre du village, on a renforcé toutes les conduites en fonction des consommations supplémentaires. Nous avons aussi revu le diamètre à la hausse de manière à avoir un peu de marge par rapport à cette conduite. Nous aurions dû poser du 125 minimum et avons posé du 150.

Gilles Christen

Sur le bouclage côté est, depuis le réservoir jusqu'au côté est du Brisecou, pour moi, il y a une partie du tracé qui traverse le plateau qui est à Entres-Roches. J'ai l'impression que c'est un endroit où il n'y a pas une grosse couche de terre, et il faudra quand même penser à une certaine profondeur. Que ce soit de la fonte ou du PE, j'ai un peu peur qu'il n'y ait pas assez de terre pour pouvoir y installer des conduites à une certaine profondeur.

Christophe Aubert

C'est la connaissance du terrain des gens du village. Le premier tracé proposé partait du réservoir et venait presque tout droit après la forêt jusqu'au Brisecou, en passant par Entres-Roches, etc. J'ai rappelé l'ingénieur pour lui dire que, techniquement, il y aurait quelques soucis. Il est parti tout droit, il n'y pas suivi le chemin. Pour revenir depuis le chemin à travers les champs, on pourrait suivre le même propriétaire, ce qui pose aussi moins de problèmes.

En revenant par le côté nord de la forêt, on est en plein champ et cela ne pose pas tellement de problèmes avec la trancheuse. Il est clair qu'il faudra faire des sondages pour savoir par la suite comment est le terrain. Il faudra aussi mesurer le pour et le contre pour savoir si l'on creuse plutôt sur une plus courte distance mais avec des moyens beaucoup plus importants, ou si l'on fait une boucle un peu plus grande avec des trancheuses beaucoup plus efficaces au niveau de l'avancée journalière ou au coût horaire.

Au stade de la pré-étude, ce n'est pas un tracé définitif. Idem pour le réservoir. La première implantation proposée pour le réservoir au-dessus du village était fautive. Il s'agit de l'étape des relevés des distances, afin de voir quels travaux devraient être réalisés pour telle enveloppe financière. C'est ainsi que l'on procède.

Thierry Adatte

La montée sur Chaumont est aussi problématique, car il y a des cailloux. Est-ce que l'on a une idée du coût d'une conduite qui monte là-bas ?

Christophe Aubert

Sauf erreur, on parle du projet global pour Neuchâtel de remonter l'eau sur Pré-Girard pour un montant entre 5 et 6 millions. C'est ce que j'avais en tête. Mais je ne veux pas trop m'avancer. En comparaison, rénover leurs infrastructures actuelles et remonter par Pierre-à-Bot représentait une enveloppe dépassant les 8 millions.

D'autant plus que la Commune de Lignièrès est revenue en arrière et a décidé d'adhérer au projet. Cela veut dire qu'il y a encore plus de communes qui participent au projet, donc davantage de subventions fédérales qui peuvent tomber, et c'est de l'ordre de 30 à 40 %, si je ne me trompe pas. Plus il y a de partenaires dans le projet, plus il y a de bénéficiaires, donc plus il y a de subventions à toucher. Le bureau d'ingénieurs qui s'occupe du projet pour la Ville de Neuchâtel est le bureau Mauler.



Jonathan Pigeon

A quel moment avons-nous l'eau des Breuils ? A futur, lorsque les travaux seront finalisés, est-ce qu'il n'y aura plus que l'eau de Neuchâtel ? Ou bien est-ce que l'on utilisera nos sources et l'on prendra l'eau de Neuchâtel en cas de manque ?

Christophe Aubert

C'est un peu l'idée. Mais il faut savoir qu'il y a quand même une certaine consommation qui doit se faire par rapport aux eaux mortes. Toutefois, à ce stade aujourd'hui du projet, nous ne sommes pas en train de négocier de contrat de consommation minimale annuelle.

Mais tant que nous pouvons continuer de fonctionner avec nos sources, nous continuerons ainsi. Si en périodes d'étiage, nous venons à manquer d'eau, c'est clair que nous pouvons prendre l'eau de Neuchâtel.

Cela dit, je ne sais pas ce qu'il adviendra pour le haut, parce que dans ce projet, nous avons aussi un poste qui concerne la pose de compteurs bi-directionnels entre Lignièrès et Enges, afin de pouvoir mesurer réellement le flux entre Enges et Lignièrès. Ensuite, selon les coûts d'exploitation, on peut savoir quelle est l'eau la meilleure marché. Il y a une certaine logique à mettre en place, en pesant tous les intérêts entre partenaires, car il n'y a pas que l'aspect financier.

Thierry Adatte

[Ndlr : se réfère au plan] Vers les Prés d'Enges, il y a une conduite en noir : est-ce qu'elle alimente ces maisons à l'heure actuelle ?

Christophe Aubert

C'est le bout de la ligne du SEPLE, qui vient du Plateau de Lignièrès, qui rejoint les Graveureules jusqu'en dessus de Lordel.

Thierry Adatte

Est-ce que c'est nécessaire de faire monter la conduite [Ndlr : désignée « en rouge »] pour trois maisons ?

Christophe Aubert

Le but n'est pas de faire monter la conduite pour trois maisons. Le but est de faire monter la conduite pour boucler la conduite existante.

Bien sûr, il faudra voir quelles sont les versions les plus efficaces et il faudra savoir si l'on part sur notre réservoir existant, ce qui me semble presque un peu plus logique. A ce stade, la question n'est pas d'attribuer les tronçons définitifs. Il s'agira, le moment venu, de savoir quelle sera la solution la meilleure marché pour le même rendu.

Jonathan Pigeon

Est-ce que cette conduite qui monte au SEPLE sera en partie facturée au Plateau, à futur ?

Christophe Aubert

Un partage se fera entre les communes desservies au niveau du pot commun, et ensuite en fonction des mètres cubes fournis.



Constanze Bonardo

Je me permets de faire une petite remarque par rapport à l'arrêté, qui est arrivé cet après-midi. Normalement, je ne lis pas les arrêtés, parce que l'on vote un crédit. Concernant le crédit d'étude de CHF 235'000.-, l'art. 2 dit que « La dépense sera comptabilisée dans les investissements du patrimoine « **admiratif** » et amortie à un taux de 20 % ».

Je ne sais pas si l'on peut décerner un dernier Champagnac d'or pour la Commune d'Enges... C'est assez sympa. Cela valait la peine d'être relevé.

Je vous propose quand même de voter cet arrêté « admiratif ». Je sou mets donc ces demandes de crédit au vote. Comme il y a deux arrêtés, cela fera l'objet de deux votes.

Soumis au vote, **l'arrêté concernant une demande de crédit d'étude de CHF 120'000.00** relative à des travaux d'ingénierie en lien avec l'adduction du Grand Chaumont est **accepté à l'unanimité**.

Soumis au vote, **l'arrêté concernant une demande de crédit d'étude de CHF 235'000.00** relative à des travaux d'ingénierie pour la pérennisation du réseau d'eau villageois est **accepté à l'unanimité**.

Constanze Bonardo

Merci beaucoup. Nous nous réjouissons d'avoir de l'eau et de la pression ! Ce sera fantastique.

3.2 : Rapport d'information concernant l'arrêt de bus de Lordel

Vanessa Renfer

Je vais être assez brève. Effectivement, lors de la dernière séance, nous avons prévu de vous soumettre aujourd'hui un nouvel arrêté pour la réalisation des aménagements nécessaires au déplacement de l'arrêt de bus de Lordel vers la Groisière. Renseignements pris auprès du Service des communes et aussi auprès de nos nouveaux collègues de Laténa – c'est très pratique d'avoir une équipe étoffée pour pouvoir se renseigner – il s'avère qu'il n'est pas nécessaire de prendre un nouvel arrêté : celui que vous avez accepté en décembre 2023 reste valable pour la réalisation des aménagements que nous avons prévus. Il s'agit en effet du même objet, c'est-à-dire la mise en place d'un arrêt fonctionnel au hameau de Lordel.

Comme cela a été dit, la place en elle-même est fonctionnelle telle quelle. Il n'y a pas d'aménagements particuliers à faire, si ce n'est ce que nous avons voté et qui est précisé dans le rapport, soit mettre en place un poteau, déplacer un signal d'interdiction de s'arrêter pour assurer que la place soit libre pour le bus.

Nous avons effectivement un chemin à réaliser. Pour cela, nous avons déjà demandé les premières offres, aussi pour avoir une idée de ce que cela va coûter, et nous avons une offre d'environ CHF 16'000.-. Cela dépend si l'entreprise qui a fait l'offre a rajouté quelques options que Laténa pourra choisir de prendre ou pas. En tous les cas, nous savons qu'avec le crédit qui a été voté en décembre, nous sommes largement dans les clous. C'est aussi pour cette raison que nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire de prendre un nouvel arrêté.

Tout prochainement, notre voyer-chef, M. Reichen, avec l'aide de notre collègue du Conseil communal [*Ndlr : Christophe Aubert*] va réaliser le cheminement provisoire. Ils vont donc préparer un cheminement provisoire pour cet hiver, car nous n'avons pas le temps de faire les travaux. Dès le printemps prochain, nous pourrons demander des offres, mandater une entreprise et réaliser ce chemin.



Comme je vous l'avais expliqué, il sera similaire à celui qui est au bas du village. Nous n'allons pas faire un chemin en dur, puisqu'il y a de toute façon, à terme, un projet de refaire cette route. Nous estimons que quelque chose du style de ce qui se trouve en bas est suffisant. C'est pour cela que nous nous contentons d'un rapport d'information ce soir. Nous n'avons pas à revoter sur ce point.

Gilles Christen

De quel côté de la chaussée le cheminement se fera-t-il ? Côté Grange-Vallier ou côté Lordel ?

Vanessa Renfer

Côté hameau, côté Lordel.

Gilles Christen

Si je me souviens bien, c'est une parcelle qui appartient à la commune.

Vanessa Renfer

Oui.

Gilles Christen

La parcelle de la Groisière est – comme son nom l'indique – en groise. Sera-t-elle goudronnée ?

Vanessa Renfer

En l'état, CarPostal ne l'a pas demandé. L'arrêt est dix fois mieux que ce qu'ils ont actuellement à Lordel. Peut-être y aura-t-il un aménagement à faire à terme, il faudra voir aussi par rapport à l'usure, au poids des bus.

Christophe Aubert

La partie qui est devant le « cabanon » est déjà goudronnée. C'est déjà de l'enrobé. La partie en vert va rester telle quelle. Sur la partie existante qui est déjà en dur, c'est suffisant pour faire les manoeuvres du bus. Ce sont maintenant de petits bus, donc c'est plus facile.

Néanmoins, sauf erreur, ils ont quand même fait des essais avec le gros bus, et nous devons peut-être déplacer un petit peu la benne à verre, réaménager un peu plus logiquement. Néanmoins, en principe, la surface goudronnée ne doit pas évoluer.

Gilles Christen

Est-ce que vous envisagez de mettre un passage piétons, de l'arrêt de bus jusqu'au cheminement ?

Vanessa Renfer

Pas en l'état. Par contre, nous allons abaisser la vitesse.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie le Conseil communal pour ses explications.



4. Etat d'avancement des travaux de préparatoires de Laténa

Claude Borel

En préambule, je voudrais vous prier d'excuser mon retard : j'ai été retardé par une autre séance à laquelle je participais.

Les travaux préparatoires de Laténa avancent à grands pas et les tâches des uns et des autres se précisent.

Le Conseil général de Laténa se penchera notamment demain sur le règlement des finances. La Commission des règlements achève l'examen du projet de règlement général de commune, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 – du moins nous l'espérons – et sera adopté par le Conseil général en même temps que le budget 2025 lors de la séance de décembre.

Nous avons eu l'occasion de présenter nos grands projets engeois aux responsables de Laténa : il s'agit notamment de l'amenée d'eau au Grand Chaumont par Enges, des aménagements du réseau d'eau au village, dont nous venons de discuter, du chauffage à distance, du plan de quartier des Clos, du PAL, etc. Nous présenterons le projet de CAD le 2 décembre à la population d'Enges, aux personnes intéressées, d'entente avec Masai qui était notre ingénieur pour ce projet. Retenez donc déjà cette date du 2 décembre. Peut-être Vanessa a-t-elle quelques précisions à nous apporter sur les nouvelles attributions des hauts responsables de la Commune de Laténa.

Vanessa Renfer

J'avoue ne pas avoir vraiment préparé quelque chose. Ce que je peux vous dire, ce qui se passe d'important en ce moment, c'est que nous travaillons sur l'attribution des nouvelles places de travail en termes de locaux. Les postes sont attribués, mais il y a beaucoup de personnes qui vont quand même devoir déménager.

Cet après-midi, nous avons eu un atelier avec mon collègue Laurent Amez-Droz, ici présent ce soir, qui est responsable des bâtiments à Laténa. Nous travaillons sur des solutions pour que tout le monde puisse travailler dans des conditions agréables, avec des idées assez novatrices. Il y a des séances avec le personnel qui est vraiment impliqué, et qui peut apporter des idées. C'est très constructif.

Constanze Bonardo

Merci beaucoup. Nous nous réjouissons de cette nouvelle aventure.

5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires)

Aucune correspondance.

6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).

Aucune intervention.

7. Information des commissions du Conseil général

Constanze Bonardo

Chacun va faire un petit résumé de ce qui s'est passé dans l'année.



Conseil d'établissement scolaire

Michel Vesco

Nous nous sommes rencontrés déjà trois fois cette année. Nous allons nous rencontrer une fois de plus le 15 décembre pour préparer la super fête de Noël qui aura lieu le 19 décembre dans cette salle. Le but est de soutenir l'école, de récolter de l'argent pour les camps de ski, les camps d'été, etc.

Les sujets principaux que nous traitons lors de nos séances concernent l'école en général : les camps, la fête de Noël, les courses d'école. Nous parlons de la structure parascolaire et du pedibus. Nous faisons un peu le lien avec toutes ces entités. A nos séances, la directrice de la structure parascolaire est presque toujours présente. Le pedibus est représenté par les parents : il y a trois représentants des parents.

Cette année, en plus de ces sujets abordés à chaque séance, nous avons aussi abordé un sujet important : l'avenir du CESC. Dans la commune de Laténa, il n'est pas prévu d'avoir forcément une Commission scolaire comme nous l'avions. Dans certaines communes, cette commission avait été abandonnée. De notre côté, nous tenions quand même à la conserver, car elle fait aussi office d'association de parents d'élèves. Dans une petite école comme Enges, on ne crée pas d'association de parents d'élèves comme à Saint-Blaise, à La Tène, où cela a plus de sens. Elle englobe aussi cette casquette de représentation de parents d'élèves.

Nous ne savons pas si nous deviendrons quand même une association de parents d'élèves ou sous quelle forme nous continuerons cette commission, mais elle continuera, pour le moment de manière officieuse en accord avec l'éorén et les enseignants. Nous essayons de mettre en place quelque chose d'un peu plus officiel.

Sinon, nous avons aussi discuté longuement de l'aménagement de la cour de l'école. Comme vous le savez, elle est assez petite. Nous avons récupéré les jeux qui étaient à la Rive-de-l'Herbe à Saint-Blaise, mais ils sont tellement grands que si on les pose, il n'y a plus de cour d'école.

Dernièrement, une idée nous est venue grâce au Landeron : ils ont fait des choses assez sympas avec des troncs, des choses assez simples. Nous avons pris contact avec la Commune du Landeron pour savoir quelles étaient les règles, car sur les places de jeux, les règles sont très, très strictes. Il ne faut pas que les enfants se blessent, c'est très compliqué.

Apparemment, il s'agit là davantage d'une cour verte – comme le canapé forestier à Enges – et nous serions beaucoup plus libres. Nous avons donc cette idée de faire un truc assez sympa. Nous allons en parler au Service forestier communal mais vu qu'il est là, il saura que je vais lui poser la question pour savoir si l'on peut mettre en place des synergies et faire quelque chose d'assez sympa.

Nous continuons donc, et je vous invite à venir à la fête de Noël le 19 décembre, qui sera, comme chaque année, super sympa.

Commission financière

Cédric Abplanalp

La Commission financière s'est réunie le 30 septembre dernier pour vérifier les comptes. Je vais vous donner quelques chiffres-clés. Au niveau des comptes 2022, il y a eu un déficit en chiffre rond de CHF 61'000.00. Le déficit du budget 2023 s'élevait, en chiffre rond, à CHF 370'000.00.



Et finalement, bonne nouvelle : les comptes 2023 sont bouclés par un déficit, certes, mais qui n'est que de CHF 57'000.00. Il a été constaté que les charges étaient bien maîtrisées, et qu'il y a eu une rentrée d'impôts inattendue de CHF 176'000.00, ce qui fait toujours plaisir.

La fortune nette de la commune s'élève, en chiffre rond, à CHF 1'407'000.00.

Pour terminer, le bilan de la commune se monte à CHF 7'423'000.00, également en chiffre rond. Les comptes sont toujours révisés par la même fiduciaire qui est Deuber & Beuret. Le Conseil général a pu donner décharge par rapport aux comptes et remercier l'administration communale, Laura Richard et Christophe Aubert, en charge de ce dicastère.

Commission du feu

Gilles Christen

Les membres de la commission ne se sont pas réunis en séance cette année. Nous avons fait deux visites de conformité en collaboration avec la Commission d'urbanisme et l'architecte-conseil. Les visites se sont bien passées. Les PV de la Commission du feu ont été transmis à l'administration communale. Pour l'une d'elles, une nouvelle visite de conformité devra être faite par la future Commission de police du feu de Laténa.

L'école nous a annoncé vouloir effectuer un exercice d'évacuation au mois de septembre 2024, mais comme nous avons pas eu de retour, nous ne savons pas si cela a été fait. Ce sera aussi du boulot pour la Commission de police du feu de Laténa.

Des membres de la commission ont assisté à l'assemblée générale de l'ECAP à Couvet au mois de mars. L'ECAP ayant introduit un nouveau système avec support informatique légèrement complexe pour procéder aux visites de conformité des différentes localités, les membres de la commission ont renoncé à suivre cette formation pour la dernière année.

Nous souhaitons à la nouvelle Commission de police du feu plein succès dans leurs futures interventions sur Enges.

Commission de salubrité publique

Nadège Grivel

Les membres de la commission se sont réunis le 19 juin 2024, car elle a été saisie par des habitants de notre village. Nous avons donc décidé de donner suite à leur demande et nous nous sommes rendus sur place le 21 août 2024, pour effectuer une visite. Actuellement la procédure est en cours.

Commission d'urbanisme et Commission PAL

Claude Borel

En l'absence de nouveaux projets immobiliers, la Commission d'urbanisme n'a tenu que deux séances jusqu'ici en 2024. Il s'agissait avant tout de visites de conformité pour l'ouverture d'une fenêtre en façade, l'installation de nouvelles chaudières ou de pompes à chaleur, la pose d'une piscine-container.

Une troisième séance sera encore convoquée cette année, les plans de nouvelles constructions venant d'être déposés.

Quant à la Commission PAL, elle a été informée ce printemps des grandes lignes de notre nouveau PAL, qui sera déposé au SAT à fin novembre dans une démarche commune liant les quatre membres de la future Laténa.



Commission des pâtures

Nadège Grivel

Durant cette année, nous avons eu une première séance le 20 mars pour discuter de la montée des bêtes et du travail à effectuer dans le pâturage. Christophe Aubert et moi-même avons profité de parler du projet du syndicat ou d'association qui a rencontré un grand succès.

A la suite de cette réunion, nous nous sommes retrouvés tous les deux pour élaborer des statuts avec l'aide de la Chambre d'agriculture, et différents autres exemples. Dans la même lancée, le 28 mars, nous vous avons présenté le projet, que vous avez accepté.

Nous avons rencontré les agriculteurs de la commune à plusieurs reprises, d'abord pour leur présenter le projet et les statuts, puis pour la séance de constitution avec la validation des statuts corrigés, du bail et la nomination des membres du comité. Le reste suivra, le comité se nommera de lui-même et signera les documents nécessaires.

Cette année, nous avons aussi dû renouveler nos autorisations de fumures et de qualité du paysage. Cette visite se fait tous les dix ans. Pour ce faire, Lucas Gerber et moi-même avons pris rendez-vous avec une personne de la CNAV. Nous avons fait le tour du pâturage communal pour contrôler sa qualité et définir si le nombre de plantes correspondait toujours aux normes, et c'est le cas. Nous avons aussi consulté le classeur qui contenait les documents liés aux travaux effectués sur le pâturage, et tout était en ordre.

Les bovins sont montés en date du 27 mai, et redescendus le 12 septembre. Les 1'500 kg d'engrais autorisés ont été épandus le 15 avril.

Commission des naturalisations et agrégations

Cédric Abplanalp

En l'absence de nouvelles demandes de naturalisation, la commission n'a pas eu le plaisir de se réunir.

Commission de la Châtellenie de Thielle

Constanze Bonardo

La dernière commission est celle de la Châtellenie de Thielle, soit le Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux et la déchetterie.

Gilles Christen

Merci d'avoir précisé un peu ce qu'était la Châtellenie, pour notre nombreux public qui ne connaît pas forcément tout de la commune.

Il y a eu trois séances durant l'année 2024 : une pour les comptes, une pour l'achat d'un terrain et une pour le budget.

La séance supplémentaire concernait le vote d'un crédit de 1,25 million pour l'acquisition d'un terrain supplémentaire qui servira à l'agrandissement de la déchetterie intercommunale de Cornaux, qui est presque à saturation, vu l'augmentation de la population dans notre région. Elle se situe à la suite de la parcelle actuelle à l'est.

Le budget 2025 de la STEP est légèrement en augmentation par rapport au budget 2024. Le raccordement des Communes d'Ins et de Müntschemier est effectif depuis ce printemps.

Pour la déchetterie, le budget 2025 est également légèrement en hausse : il prévoit une augmentation de CHF 1,42 par habitant ce qui fait CHF 39,37 au lieu de CHF 37,95. Les tonnages de déchets et les éliminations sont très fluctuants en termes de coûts.

La STEP et la déchetterie sont très bien gérées.



8. Information du Conseil Communal

Aucune information.

9. Question des membres du Conseil général

Gilles Christen

Après réflexion, certains membres du Conseil général ont réalisé que, suite aux travaux de la traversée du village, il y a une limitation de vitesse à 30 km/h à l'entrée du village, mais le tronçon depuis le bas du village, c'est-à-dire à la hauteur de l'habitation des Grivel, est toujours à 60 km/h.

Si je me souviens bien, lors de la séance d'information que nous avons eue avec les Ponts et chaussées, cette situation de différence de vitesse à l'intérieur du village avait déjà été relevée. Ne pourrions-nous pas déplacer le panneau 50 km/h en bas du village, où se trouve le panneau 60 km/h ?

La réponse que nous avons reçue était que, vu que le village n'est pas vraiment constitué à cet endroit-là – c'est-à-dire que les habitations ne se trouvent que d'un côté de la chaussée – il n'était pas possible de placer un panneau 50 km/h d'entrée de localité à cet endroit.

Or, après réflexion, en se déplaçant un peu partout dans la région, mais aussi dans le canton, nous réalisons qu'il y a bien d'autres localités où les panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h se trouvent avant l'entrée effective dans le village. Par exemple à Dombresson : on arrive par une longue ligne droite à 80 km/h et, bien que l'on ne soit pas encore dans le village – il y a des bâtiments qui ne se trouvent que d'un côté de la chaussée – le 50 km/h est situé bien avant cette entrée de localité.

N'est-il pas négociable avec les Ponts et chaussées, à la suite des travaux, de modifier et de placer un panneau 50 km/h en bas du village ?

Vanessa Renfer

A la suite de la séance publique, comme c'était une question qui avait été posée, nous avons envoyé un courrier au SPCH, qui nous avait renvoyés aux directives. Finalement, je suis tout à fait prête à tenter de renégocier en amenant des arguments tels qu'évoqués.

Gilles Christen

Les arguments du SPCH pour opposer une fin de non-recevoir ne tiennent pas vraiment la route. Il faudrait qu'il trouve une autre excuse.

Michel Vesco

Ceci d'autant plus que le village est à 30 km/h. On passe donc de 60 km/h à 30 km/h. Pourquoi pas de 50 km/h à 30 ? Si le Canton refuse... je connais des gens qui ont des outils pour les panneaux : certains panneaux étaient inversés et maintenant ils sont de nouveau dans le bon sens... On peut aussi acheter un panneau nous-mêmes...

Christophe Aubert

Les arguments du SPCH sont que la zone village commence à l'entrée du village, et il n'est pas d'accord de mettre une limitation générale à 50 hors zone d'entrée. Nous avons le même problème avec le collège : nous avons demandé le 50 km/h devant du collège, cela nous avait été refusé. C'est quand même le SPCH qui sanctionne toute la signalisation cantonale. Cela dit, on peut placer les panneaux que l'on veut. On sait bien qu'il y a des panneaux qui se placent pendant l'été et pendant l'hiver, et qui ne sont pas sanctionnés.



Nous pouvons demander au SPCH, puisque nous avons une référence, comme à Dombresson, avec un exemple vraiment concret. Mais le SPCH va décider en fonction des zones village.

Constanze Bonardo

Je viens d'aller à la Châtellenie, justement, et quand on vient depuis Wavre, à un moment donné, il y a un dernier virage où l'on tourne pour aller en direction de Marin, pour arriver par la Châtellenie. Tout ce tronçon, où se trouve une maison, est à 50 km/h. Des exemples, il y en a.

Christophe Aubert

Le nord du village, c'est 80 km/h, et l'on arrive dans une zone 30. Il y a des chicanes pour pouvoir ralentir mécaniquement le flux de circulation. C'est vrai que nous pouvons reprendre cette question. Nous n'y avons pas pensé. Nous pourrions remettre ce sujet sur le feu.

Thierry Adatte

Je vais être assez bref. Comme l'a dit Vanessa, il y a quelques semaines, nous avons réuni les représentants, les coordinateurs ou présidents des sociétés locales : Anim'Enges, la société de jeunesse et le théâtre. L'idée était de discuter de l'avenir de ces sociétés locales au sein de Laténa.

Il a été proposé, au cours de cette séance, de créer une sorte de faîtière, regroupant les coordinateurs ou présidents de chaque société, afin qu'ils puissent se réunir de temps à autre. Ceci permettrait de parler d'une seule et même voix par rapport à la future Commune de Laténa.

Certaines questions se posent quand même, à futur, par rapport aux locations, au coût des salles, aux subventions, etc. Nous avons pensé qu'il était peut-être judicieux d'avoir une sorte d'organe qui regroupe toutes ces sociétés et qui puisse parler d'une seule voix.

C'était le but de cette dernière petite réunion de la Commission de fusion, que l'on va dissoudre, j'imagine.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie les membres du Conseil communal et du Conseil général et clôt la séance à 20h37.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente



Constanze Bonardo

Le secrétaire



Michel Vesco

Procès-verbal établi par Mme Esther Wagnières (Ancrages), sous la responsabilité de l'administration communale